

AGENDA

13 MAI

CONCERT DE JAZZ

Le Théâtre de l'Union Familiale vous propose un nouveau concert de jazz à 20 h 30. En 1^{ère} partie Jazz Tribu, un quintet avec des compositions originales dans un style jazz et jazz-rock et en 2^e scène, Djill, une chanteuse aux influences jazz, pop, rock, blues, Caraïbéennes, qui vient de sortir un nouvel album "Tout ce que je suis".

Entrée 10 €, - 18 ans 6 euros et gratuit pour les - de 12 ans.

9 rue des écoles à Ezanville.

<http://theatre.uf.free.fr>



13 ET 14 MAI

SALON DE L'ARTISANAT

Loisirs et Culture présente un salon "arts et créations" dans le domaine de la peinture et de la sculpture de 11 h à 18 h au complexe de la Prairie.

Renseignements et inscriptions au 01 39 35 12 15.



14 MAI

CYCLISME : PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'USEE cyclisme organise des épreuves réservées aux enfants dans la ville, sur un circuit de 1,3 km. Les enfants des Écoles de Vélo, les Minimes et les Cadets s'affronteront dans leur catégorie.

Le premier départ est prévu à 13 h 00, avenue du Général de Gaulle.



28 MAI

KERMESSE/BROCANTE DE L'UNION FAMILIALE

L'Union Familiale organise sa 53^e kermesse/brocante de 10 h à 18 h au 9, rue des écoles. Au programme, vente d'objets divers (vêtements, livres, jouets...) et stands de jeux pour enfants.

Buvette sur place.

ENFANCE/JEUNESSE

ACTIV'ÉTÉ : PLACE AUX INSCRIPTIONS!

Bientôt les vacances d'été et comme chaque année, la Ville propose des animations pour les jeunes Ezanvillois de 3 à 16 ans.



Les petits de 3 à 6 ans seront accueillis à la Maison de l'Enfance du 10 juillet au 1^{er} septembre. Leurs activités tourneront autour du thème de la fête foraine durant le mois de juillet et des découvertes scientifiques en août.

Les enfants de 6 à 10 ans seront également accueillis à la Maison de l'Enfance du 10 juillet au 1^{er} septembre. Ils affronteront plusieurs accueils de loisirs des villes environnantes à l'occasion de diverses activités sportives dans le cadre de leur thème "Intervilles". En août ils se transformeront en véritables cinéphiles avec un regard particulier sur Joséphine BAKER (comédies musicales) et Charlie CHAPLIN (cinéma en noir et blanc) avec la création d'un book et des recherches sur la vie de ces deux étoiles du cinéma.

Plusieurs sorties sont prévues pour les petits et les grands avec notamment une journée à la mer et dans un parc de loisirs.

Quant aux jeunes de 10 à 16 ans, ils investiront le stade du Pré Carré du 10 au 28 juillet. Le service Jeunesse et Familles a tenu à mettre l'accent sur l'autonomie des jeunes. Un planning a donc été préparé par les animateurs mais certaines plages horaires ou journées sont volontairement libres pour laisser aux jeunes le choix des activités. Plusieurs sorties sont prévues.

Les inscriptions aux activités auront lieu :

- lundi 15 mai : de 7 h 30 à 18 h 30
- mardi 16 mai : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
- mercredi 17 mai : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30

Ne tardez pas, le nombre de places est limité.

Renseignements à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. 01 39 35 44 10 ou sur www.ezanville.fr

UN SÉJOUR EN MONTAGNE POUR LES 10-17 ANS

Le service Jeunesse et Familles organise un séjour pour les enfants âgés de 10 à 17 ans du 31 juillet au 4 août 2017 inclus au Centre de vacances et de loisirs Le Villard en Chartreuse à Saint Pierre d'Entremont en Isère. 30 places sont disponibles. Le voyage s'effectuera en car avec le chauffeur de la commune.

Inscriptions auprès du service jeunesse : 01 39 35 95 82.

Des arrhes de 10 % seront demandées et les familles auront la possibilité de régler le séjour en plusieurs échéances, le solde devant être réglé avant le départ.

Une réunion aura lieu au début du mois de juillet afin de répondre aux questions et de remettre aux parents l'ensemble des informations utiles pour le bon déroulement du séjour (remise du trousseau, suivis médicaux...).

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

Comme je vous l'avais indiqué dans un édito précédent, le cabinet médical de la place de la République est ouvert. Pour l'instant, seule est installée Mme Héra-Crisinel, médecin généraliste. Il faut avouer qu'il faut le savoir, car le chantier a pris un retard de plusieurs mois et le docteur Héra-Crisinel reçoit « dans les plâtres ». L'accès n'est pas engageant mais possible. Nous comptons bien sûr sur ceux qui réclamaient un médecin pour faire fi de cette difficulté d'accès. Courant mai, l'offre va être complétée par l'arrivée de deux infirmières, Mme Spony et Mme Dupouy, d'une diététicienne, Mme Lebrasseur, d'un ostéopathe, M. Batut, et d'une psychologue-sophrologue-hypnothérapeute, Mme Hinet. Je n'ose plus donner de date ferme pour la fin des travaux qui avaient été prévue en tout début 2017. Nous sommes vraiment désolés, après tous les efforts que nous avons faits pour trouver ces professionnels et les intéresser à notre projet, de les mettre devant cette situation. J'espère que cela n'aura pas d'incidence fâcheuse sur la réussite de leur installation. Nous comptons sur le propriétaire des lieux pour régler ce problème au plus vite.

Cette année, nous proposons de nouveau un séjour de vacances et de loisirs en province. Les adolescents, une trentaine, seront transportés par le car de la Ville et encadrés par les animateurs du service Jeunesse. Nous avons par le passé abandonné cette organisation à la suite de déconvenues importantes. Il m'aura fallu près de 10 ans pour que j'accepte une nouvelle expérience. Je le fais avec beaucoup de plaisir, la Ville d'ailleurs subventionne à hauteur de 50 % les dépenses des familles. J'encourage les jeunes qui vont y participer à laisser à Saint-Pierre-d'Entremont, en Isère, une image élogieuse d'Ézanville. Je compte vraiment sur eux.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 01341299 00
Impression // STIP // 0139 919173 // Dépôt légal à parution



BUDGET 2017

MAÎTRISE & AMBITION

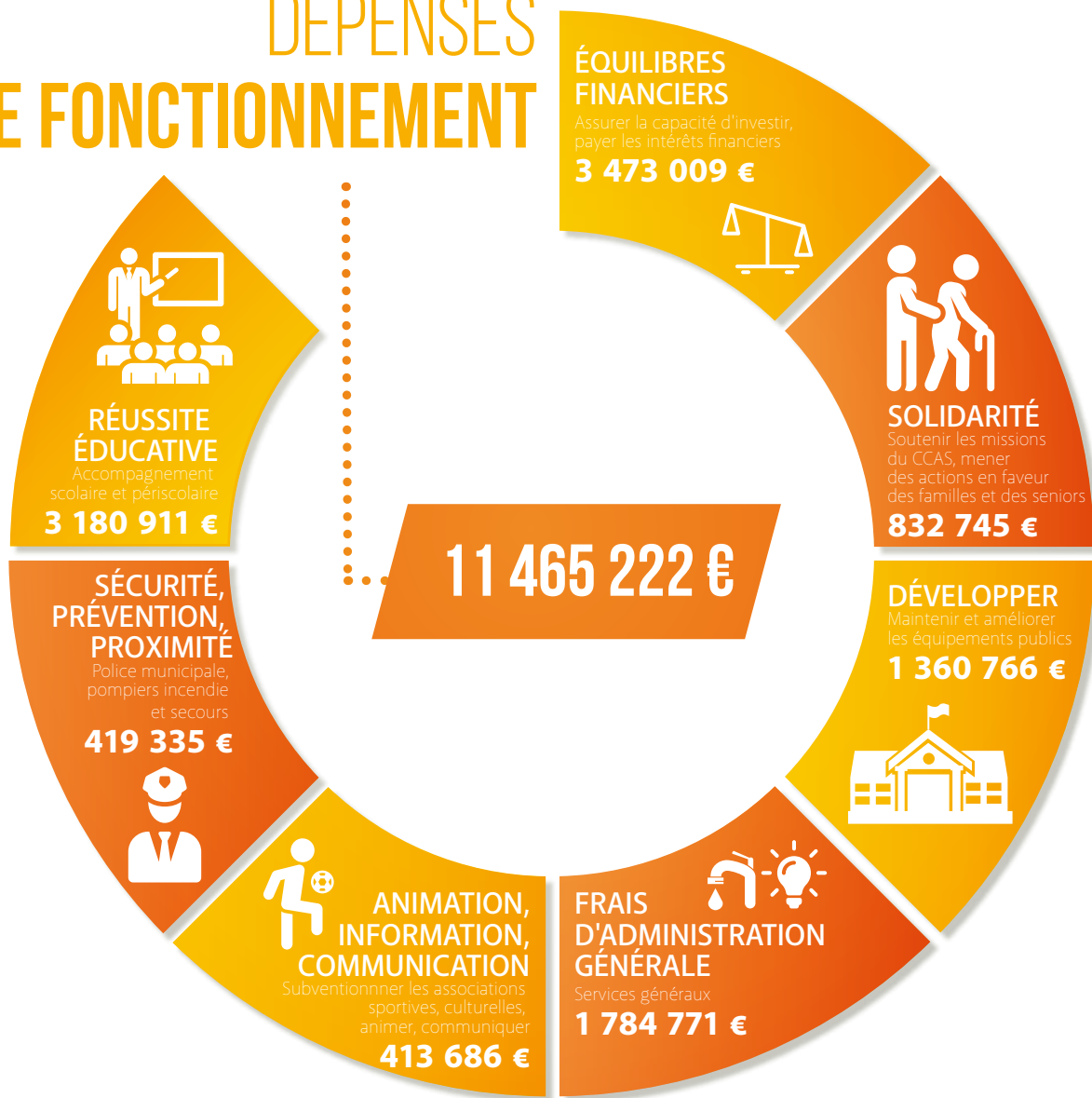
Le budget primitif de la Ville, qui s'élève à 15 896 554,25 €, a été voté lors du Conseil municipal du 30 mars dernier. Comme annoncé dans la revue de mars consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), l'élaboration de ce budget s'inscrit dans la continuité de la baisse historique des dotations de l'État, engagée en 2014, sur la base d'un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les dépenses publiques.

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
4 431 331 €

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
11 465 222 €

Le budget 2017 s'élève à 15 896 554,25 € et comprend une section de fonctionnement pour 11 465 222,65 € et une section d'investissement pour 4 431 331,60 €. Il tient compte des résultats 2016 et s'équilibre en recettes et en dépenses.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Une augmentation des impôts locaux inévitable

La baisse des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales et en particulier celle des communes contraint la Ville à réduire ses dépenses notamment sur les charges de fonctionnement. La Municipalité ayant décidé de maintenir le niveau de service actuel à la population, il s'est révélé nécessaire, après plusieurs années de stagnation, d'augmenter de 2 % le taux des taxes locales.

	Taux 2016	Augmentation	Taux 2017
Taxe d'habitation	13,17	2 %	13,43
Taxe foncière	15,50	2 %	15,81
Taxe foncière non bâtie	69,27	2 %	70,66

DES FINANCES SAINES

DETTE PAR HABITANT (MÊME STRATE DÉMOGRAPHIQUE) :

- EZANVILLE : 232 €
- MOYENNE NATIONALE : 907 €



UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX DE 4 431 331 €

Deux grands projets

Dès 2017, la Ville est en capacité d'inscrire une enveloppe de crédits nécessaires au financement de deux projets structurants. La totalité de ces dépenses ne sera certes pas réalisée dans l'année, mais le choix a été fait de réserver d'ores et déjà les crédits nécessaires à leur financement.

- **580 000 €** pour la construction de la nouvelle structure d'accueil de la jeunesse et des familles.
- **600 000 €** pour l'aménagement du futur centre culturel.

Travaux de voirie

Un budget conséquent de plus d'1,1 million d'euros sera consacré à la réfection des voiries les plus dégradées de notre territoire.

- la requalification des chaussées, trottoirs et parkings de la rue Jacques Gallicher pour **150 000 €**;
- le remplacement de zones pavées dans le quartier de la Justice pour **150 000 €**;
- la reprise du tapis de chaussée de la rue de Reims pour **150 000 €**;
- la mise en sécurité des trottoirs et chaussée de l'allée Pablo Picasso pour **110 000 €**;
- la requalification complète (hors zone pavée) de la voie rue de la Ferme pour **110 000 €**;
- des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales pour **103 840 €**;
- l'entretien courant de la voirie sur l'ensemble du territoire dans le cadre du bail pour **90 000 €**;
- la réfection des trottoirs et demi-chaussée rue de Paris pour **60 000 €**;
- la fin de la réfection des revêtements bitumineux des rues de Reims, des Écoles et de la Marne pour **55 000 €**;



338 335 € vont être alloués cette année au pôle socio-éducatif.

- des travaux de signalisation horizontale et verticale ainsi que l'achat de mobilier urbain pour **38 800 €**;
- la réfection des trottoirs rue de Bellevue pour **35 000 €**;
- la fin de l'aménagement de la voirie place du docteur Potier pour **30 260 €**;
- des travaux de mise en accessibilité de la voirie pour **30 000 €**;
- un gros entretien sur le parking de la place du Poitou pour **15 000 €**.

Investissements pour le pôle socio-éducatif

- la réfection de la cour avant de l'école maternelle Paul Fort avec pose de jeux extérieurs pour **80 800 €**;
- le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire Albert Camus côté Anglade pour **73 000 €**;

- la réhabilitation des sanitaires de l'école maternelle le Village pour **61 000 €**;
- la fin de la réhabilitation des sanitaires de l'école élémentaire les Bourguignons pour **42 800 €**;
- le renouvellement d'une partie du mobilier et des équipements pour les réfectoires, les salles de classe et les accueils périscolaires pour **42 860 €**;
- la mise en sécurité des portails et clôtures de la Maison de l'enfance dans le cadre du plan Vigipirate pour **24 375 €**;
- l'acquisition de plusieurs tableaux numériques pour **13 500 €**;

L'entretien et la valorisation du patrimoine

- les travaux dans les logements communaux pour **65 670 €**;
- l'entretien du cimetière (réfection des allées piétonnes, travaux sur caveaux, mis en place d'une signalétique) pour **34 750 €**;
- les travaux dans les bâtiments publics autres que les écoles et les logements pour **32 960 €**;
- l'aménagement des espaces verts pour **30 000 €**.
- la modernisation des outils informatiques des services municipaux pour **129 900 €**
- le renouvellement de gros matériel et outillage nécessaires aux services espaces verts et bâtiments pour **34 000 €**
- le remplacement de 2 véhicules utilisés par les agents du service technique pour **26 040 €**.

La part du budget des travaux de voirie représente quant à elle la somme de 1 127 900 €.



ACTUALITÉS

L'ODER : la plus grande brocante caritative de la région

L'ODER (Opération d'Entraide Régionale) organise cette année la 53^e édition de la grande brocante solidaire de Montmorency. C'est le moment de faire du vide dans vos caves et greniers ! Donner ce qui ne vous sert plus, mais qui peut servir à d'autres, c'est une belle façon d'offrir une nouvelle vie à vos objets.



Contactez l'ODER à partir du 25 avril 2017 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 0139 64 39 87 & 0139 64 52 46 ou sur www.oder95.com.

Les bénévoles de l'ODER se déplaceront directement chez vous pour récupérer vos dons le dimanche 21 mai 2017.

Ensuite, rendez-vous les 25, 27 et 28 mai 2017 pour la grande brocante...

Dans une ambiance conviviale et familiale, plus de 10 000 chineurs vont cette année encore explorer la vingtaine de stands répartie sur plus de 5 000 m²... Les bénéfices de cette immense vente sont redistribués, sous forme de subventions, aux associations caritatives de la Vallée de Montmorency et des environs, pour des actions locales d'aide aux personnes âgées, handicapées ou des familles en difficulté.

BAFA : inscrivez-vous aux prochaines sessions !

Depuis plusieurs années, le service Jeunesse et Familles et 16/20 ans de la Ville entretiennent un partenariat avec l'association La Main Solidaire, le centre de formation FSCF, le pôle ressource jeunesse d'Argenteuil et le BIJ des Muraux. Cette collaboration a pour but de proposer des formations dans le domaine de l'animation et de faciliter l'accès à celles-ci. Ce travail de collaboration a permis d'organiser à Ezanville deux nouvelles formations au BAFA général pendant les vacances scolaires de février et avril 2017. Ainsi, 30 personnes âgées de 17 à 35 ans ont eu l'opportunité de se former aux métiers de l'animation.



Les stagiaires ont eu le privilège d'organiser et de mener des animations avec les enfants ainsi que de les accompagner en sorties extérieures. Cette méthode de travail a permis d'allier théorie et pratique et de favoriser les échanges avec les enfants et l'équipe d'animation du service Jeunesse et Familles. Les stagiaires ont bénéficié de conseils de professionnels, pour mieux appréhender le rôle et la fonction de l'animateur et être au plus près du terrain et de la réalité.

Pour parfaire l'accompagnement des stagiaires, des directeurs de structure en accueil collectif de mineurs ont pu intervenir lors des sessions pour effectuer des entretiens afin de leur proposer des stages pratiques.

Fort de ce succès, d'autres stages de formation au BAFA général et approfondissement sont prévus à Ezanville en partenariat avec La Main Solidaire pour la période de juillet 2017 :

- 8 au 15 juillet : formation BAFA général
- 10 au 15 juillet : BAFA approfondissement jeux et grands jeux

Pour tout renseignement, contacter le service Jeunesse et Familles au 01 39 35 95 82 ou l'association La Main solidaire au 06 18 17 518 0.

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

En ce début du mois de mai, nous nous attendions évidemment à ce que notre opposition fustige l'augmentation des impôts que nous avons décidé lors du vote du budget fin mars, alors que l'Ezanville infos du mois d'avril était déjà en impression. Évidemment, ils ont voté contre, sans tenir compte des raisons qui nous ont conduites à cette augmentation modeste, 2 %, des différents taux d'imposition (habitation, foncier bâti, foncier non-bâti). Depuis plusieurs mois, nous avons attiré votre attention sur les diminutions des dotations de l'État, nous n'allons pas revenir là-dessus, mais il faut bien en tenir compte. Le budget se vote chaque année pour l'année en cours. Une municipalité et un maire responsables ne peuvent réfléchir et prendre des décisions uniquement pour un an de gestion. Il est nécessaire, quand il y a une grosse dépense en vue, de commencer par faire des économies. Un exemple : nous avons, vous le savez, la "chance" d'avoir une église dont le chœur est classé aux Monuments historiques. Ceux qui s'y sont rendus depuis au moins un an ont pu constater les renforts en bois installés pour soutenir la voûte qui est en train de se tasser. Vous avez remarqué également les protections extérieures car les tuiles de la toiture se décrochent. Il y a aussi un entretien à faire sur les charpentes et la couverture. Ce travail coûtera probablement entre 1 500 000 et 2 000 000 d'euros. La Ville sera subventionnée mais il faudra compléter par un emprunt. C'est la raison pour laquelle nous devons avoir une capacité d'emprunt importante et donner à la Ville les moyens de le rembourser. Nous ne parlons pas de toutes les dépenses d'entretien de nos bâtiments publics qui ne cessent d'augmenter, de notre voirie qui se dégrade et de notre assainissement qui vieillit. Nous n'avons donc pas l'intention de nous laisser aller à prévoir de nouvelles dépenses qui feraient plaisir à notre opposition socialiste car elles ne nous semblent pas prioritaires.

Bien vivre à Ezanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Non à la hausse des impôts locaux

Lors du dernier conseil municipal, les élus de la majorité ont voté une augmentation des impôts de 2 %.

Nous nous sommes opposés à cette hausse qui nous semble injustifiée et inopportune.

En effet, au vu du compte administratif 2016, si on compare Ezanville et les communes de même importance, il apparaît que :

- Le niveau d'impôt direct par habitant à Ezanville est supérieur : 495€ contre 476€.
- le taux d'équipement par habitant est inférieur : 160€ pour Ezanville contre 371€.
- Le taux d'endettement par habitant à Ezanville est nettement inférieur : 278€ contre 907€, ce qui démontre le manque d'investissement structurant. Comme précisé dans Ezanville Infos n°113 de mars 2017, "la ville est en mesure d'obtenir facilement des financements bancaires".

Alors, pourquoi augmenter les impôts ? Et ce, d'autant plus qu'il n'y a pas de projets ambitieux qui permettraient de dynamiser notre commune.

On parle de l'installation d'un centre culturel dans les locaux de la ferme : il s'agit en réalité du simple transfert de Loisirs et Culture. Promis depuis 3 ans, ce transfert n'est pas à l'ordre du jour en 2017 puisqu'une nouvelle convention a été signée avec les occupants actuels de ces locaux.

On parle aussi d'un nouveau bâtiment pour le service Jeunesse et familles : il sera entièrement financé par la vente du terrain rue Fleming à un promoteur immobilier.

Avec le gel des salaires et des pensions d'une part, l'augmentation des prix des services et charges d'autre part, le pouvoir d'achat des familles se dégrade. Notre ville aurait donc pu, comme d'autres villes du Val d'Oise, poursuivre le gel des impôts.

Par contre, nous déplorons la réduction des services publics à la population avec le transfert de la délivrance des cartes d'identité aux Ezanvillois aux mairies voisines.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Le budget a été voté lors du dernier Conseil Municipal. Alors que ces dernières années, nous nous étions habitués au maintien des taux d'imposition, or cette année, nous découvrons une hausse de 2 % sur les 3 taxes (Habitation, Foncier bâti et Non bâti), en raison une nouvelle fois, de la baisse constante des dotations de l'Etat aux collectivités.

Nous ne contestons pas cette réalité et la déplorons bien évidemment. Toutefois, lors de la présentation du compte administratif, nous constatons un excédent dans la section de fonctionnement et un léger déficit dans la section d'investissement, permettant d'équilibrer le budget.

Concernant les investissements, les travaux prévus ont été réalisés dans différents bâtiments communaux et nous avons tous pu constater des travaux conséquents de voirie lors de cette année 2016.

Les subventions aux associations ont été maintenues et certaines ont même obtenu une augmentation importante, nous aurions préféré que l'augmentation soit lissée sur l'ensemble des associations.

Nous pouvons donc nous réjouir et apprécier la bonne gestion de l'équipe municipale et la faible augmentation des dépenses réelles de fonctionnement.

Alors cette augmentation de 2 % était-elle vraiment nécessaire ?

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

16 avril : chasse aux œufs.

Bravo à Marwa (école maternelle P. Fort) et Andy (école élémentaire P. M. Curie) pour avoir fait remporter à leurs écoles respectives un œuf géant en chocolat offert par la boulangerie Da Mota.



EN BREF ...

Ouverture de la nouvelle maison médicale

Plusieurs professionnels de santé vous accueillent à partir du mois de mai dans la nouvelle maison médicale située au 43 avenue de Verdun :

· Médecin généraliste :

Mme Hera-Crisinel au 01 39 87 10 06

· Psychologue – sophrologue – hypno thérapeute : Mme Hinet au 06 25 75 77 28

· Ostéopathe : M. Batut au 06 80 51 12 95

· Cabinet d'infirmières :

Mme Spony au 06 83 76 54 98 et Mme Dupouy au 06 14 02 47 27

· Diététicienne : Mme Lebrasseur au 06 52 57 82 22



Nouvelle conseillère municipale

Suite à la démission de Monsieur Paul AUGOT, au sein du groupe d'opposition "Une équipe unie pour une nouvelle énergie", Madame Nadia GOSMANT a été installée en tant que nouvelle conseillère municipale lors du conseil municipal du 2 mars dernier.

Madame GOSMANT remplace Monsieur Paul AUGOT au sein des commissions suivantes : fêtes et cérémonie, (titulaire) et Commission des Impôts (suppléante).

S'agissant de la commission d'Appels d'Offre et conformément au souhait de l'opposition, Monsieur Philippe DEMARET (suppléant) remplacera Monsieur Paul AUGOT (suppléant).



Retrait des bornes pour jeter vos papiers

Le SIGIDURS, observant une baisse constante des tonnages collectés dans les bornes pour les papiers, les journaux et les magazines, a décidé de les retirer par souci d'efficacité et d'économie.

Comme tous les papiers se trient et se recyclent, vous pouvez jeter ces derniers dans votre bac jaune.

Forum de l'Emploi et de la Création d'Entreprise

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), organise jeudi 11 mai de 9 h à 18 h, sur l'Hippodrome d'Enghien/Soisy la 11^e édition du Forum de l'emploi et de la création d'entreprise. Ce forum, riche d'échanges et de rencontres, réunit chaque année près de 2 000 visiteurs et 70 entreprises et partenaires de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise.

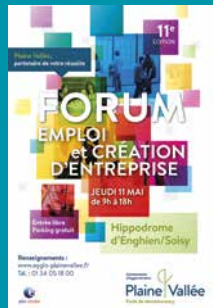
Lors de cette journée unique sur le territoire de Plaine Vallée vous pourrez :

- Accéder à des centaines d'offres d'emploi locales et de formation ;
- Rencontrer des entreprises en direct ;
- Participer à des conférences thématiques sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise ;
- Recevoir informations et conseils pour votre projet de création/reprise d'entreprise.

Pour plus d'informations : 01 34 05 18 00

www.agglo-plainevallee.fr

Tél. : 01 34 05 18 00



Spectacle Cyrano ou l'amour infini

L'association Leonardo & Compagnie présentera les 12 et 13 mai 2017 à 20h30 à la salle des fêtes de Deuil-La Barre. Cette adaptation entend donner un nouveau souffle à l'œuvre magistrale d'Edmond Rostand dont le texte a été respecté au plus près. Grâce à cette version « grand spectacle » servie par une centaine de comédiens, danseurs et figurants, la célèbre pièce prendra une toute autre dimension où amour, action, humour et émotion feront vibrer le public pendant 2h30.

11, avenue Schaeffer - 95170 Deuil-La Barre

Renseignements et réservations au 06 60 86 16 28

Billetterie : points de vente habituels des réseaux Ticketnet et France billets ou sur www.ticketmaster.fr Achat sur place dans la limite des places disponibles. TARIFS : Adultes : 18 € - Enfants (6 à 12 ans) : 10 € Groupes (20 personnes minimum) : 15 euros



CARNET

FEVRIER

Décès

Guy Laurent.

MARS

Naissance

Nolan Savigni. Ibra Ndiaye. Moussa Keita.

Décès

Marie-Thérèse Trufet. Gisèle Chouvalidze. Renée Langlois. Fernand Etienne.

AVRIL

Naissance

Omer Aydin. Elif Karagöl. Léo Nunez.

Mariages

Sophie Balay et Matthieu Binet. Candy Davo et Gilles Lagier. Patricia Luyeye Kelele et Antonio Demeillers.

Décès

Patrick Betton. Jean Gardes. Dominique Paradian.